

Le tour de Chamery



Visorando



Randonnée n°8238011

Une randonnée proposée par Commune de Coulonges-Cohan

Le hameau de Chamery dépend de la commune de Coulonges-Cohan. Situé en hauteur, il offre de nombreux points de vue sur le village de Coulonges. Ce circuit permet de découvrir la stèle qui commémore le souvenir de Quentin Roosevelt, fils du Président Théodore Roosevelt, dont l'avion a été abattu lors d'un combat aérien dans le ciel de Chamery le 14 juillet 1918. Vous découvrirez également la fontaine commémorative offerte aux habitants du hameau par la famille Roosevelt.

Durée :	1h50	Difficulté :	Facile
Distance :	5.72km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	68m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	68m	Commune :	Coulonges-Cohan (02130)
Point haut :	207m		
Point bas :	144m		

Description

(D/A) Le départ se fait au bas de la rue Quentin Roosevelt, au niveau de la petite fontaine avant le virage à l'entrée du hameau lorsqu'on vient de Coulonges. Prendre le chemin à droite de la fontaine. Continuer tout droit en longeant la pâture des chevaux, puis un petit bois.

(1) Tourner à gauche et longer le petit bois. Sur la clairière qui suit le petit bois, se trouve la stèle en mémoire de Quentin Roosevelt. Continuer jusqu'au chemin qui descend vers la départementale 14.

(2) Longer la départementale en direction de Coulonges, puis prendre le premier chemin à gauche qui remonte sur l'autre versant. Continuer jusqu'au croisement, puis prendre à droite, puis à gauche un peu plus loin pour rejoindre le hameau du Moncel sur les hauteurs de Chamery. Arrivé sur la rue, la suivre sur la droite.

(3) Au niveau de la croix, bifurquer à gauche sur le petit chemin qui vous conduira jusqu'à la route de Sergy. Revenir ensuite sur la gauche jusqu'au carrefour.

(4) Au carrefour prendre la première route à gauche vers le Moncel. Suivre la route qui redescend vers le centre du hameau. En passant, il est possible de jeter un oeil au lavoir du Moncel. ne pas hésiter à pousser la porte du lavoir pour en voir l'intérieur.

(5) Au centre du hameau, prendre à droite pour aller voir la fontaine dédiée au souvenir de Quentin Roosevelt située à une centaine de mètres. Revenir ensuite sur ses pas, et suivre la rue vers le bas du hameau. Un second lavoir remarquable se trouve sur votre gauche avant le dernier virage.

(D/A) Au bas de la rue se trouve l'arrivée !

Points de passages

- D/A Départ près de la petite fontaine**
N 49.192406° / E 3.617423° - alt. 154m - km 0
- 1 Petit bois communal et stèle Q. Roosevelt**
N 49.18938° / E 3.623049° - alt. 172m - km 0.54
- 2 Traversée de la départementale**
N 49.194637° / E 3.623796° - alt. 144m - km 1.47
- 3 Bifurcation de la croix du Moncel**
N 49.195527° / E 3.608632° - alt. 201m - km 3.07
- 4 Carrefour des routes de Sergy et de Cierges**
N 49.188913° / E 3.610782° - alt. 188m - km 4.3
- 5 Centre du hameau et lavoir**
N 49.193159° / E 3.61484° - alt. 169m - km 5.22
- D/A arrivée**
N 49.192412° / E 3.617448° - alt. 154m - km 5.72

Informations pratiques

A proximité

Sur le trajet, plusieurs belles vues sur le village de Coulonges et la vallée de l'Orillon

Passage devant la stèle commémorant l'endroit où fut abattu le Nieuport 28 de Quentin Roosevelt lors d'un combat aérien le 14 juillet 1918 et qui fut pendant plusieurs dizaines d'années le lieux où reposait sa dépouille avant son transfert au cimetière de Colleville sur Mer (Normandie) à côté d'un de ses frères. Une fontaine offerte par la famille Roosevelt, située à la sortie du hameau, vers Cierges, commémore le souvenir de Quentin Roosevelt.

Le lavoir du Moncel se cache derrière une porte qu'il ne faut pas hésiter à ouvrir pour le découvrir (penser à la refermer en partant).

Pour se ressourcer, un Bar restaurant "L'Auberge de la roue fleurie" se trouve dans le village de Coulonges.

D'autres randonnées sont possibles sur la commune de Coulonges-Cohan : coulongescohan.free.fr

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/8238011>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.